

bienvenue à l'ORSTOM



Jean-Pierre Sueur
Maire d'Orléans

20 octobre. Avec l'ORSTOM, Orléans accueille son cinquième organisme national de recherche scientifique. C'est un événement important pour notre ville. Le CNRS, le BRGM et l'INRA sont implantés de longue date à Orléans. L'Institut Français de l'Environnement (l'IFEN) est venu les rejoindre il y a quelques années. C'est maintenant l'ORSTOM qui choisit Orléans pour y installer l'un de ses plus grands laboratoires, le laboratoire «Ermès», chargé d'étudier, dans le monde entier, les rapports entre les sociétés humaines et leur environnement. Cette arrivée conforte, bien sûr, le pôle orléanais de recherche sur l'environnement. Elle accroît notre potentiel scientifique, qui doit encore se développer autour de l'Université et de nos cinq organismes de recherche. La science est, en effet, l'une des clés du futur. Les personnels et les moyens de la recherche française sont encore trop concentrés dans la région Ile de France. L'arrivée de l'ORSTOM à Orléans, c'est un pas de plus vers la décentralisation, si nécessaire en ce domaine comme en d'autres. Cette nouvelle implantation orléanaise a demandé beaucoup de démarches, d'interventions et de conviction. Le résultat est là. C'est un

nouvel atout pour Orléans. Une ville tournée vers l'avenir doit être aujourd'hui une cité de la science.

23 octobre. Une récente visite à «Air Liquide Médical» m'a beaucoup impressionné. Cette grande entreprise a choisi de s'établir près d'Orléans, à Ardon. Notre ville a contribué à cette installation aux côtés de la Région, du Département et des communes d'Ardon et de Saint-Cyr-en-Val. Bien entendu, la taxe professionnelle que nous percevrons au fil des années sera bien supérieure à l'effort financier que nous avons consenti. Mais surtout, avec Air Liquide Médical, ce sont plus de 200 emplois qui arrivent, dans un domaine d'activité très «porteur», comme l'on dit. Air Liquide Médical est, en effet, l'une des toutes premières entreprises mondiales pour la fabrication du matériel utilisé dans les salles d'opération. Visitant les bureaux consacrés à l'exportation, je constate que la clientèle de cette entreprise est bien répartie entre les cinq continents. C'est un gage de solidité et d'efficacité. Bienvenue à Air Liquide Médical !

24 octobre. A Sophia Antipolis, le congrès de l'association française des Technopoles est présidé par Olivier Jouin, directeur d'Orléans Technopole. J'y présente la technopole orléanaise: une technopole vivante, très active, implantée sur plusieurs sites au sein de notre agglomération, et dont la raison d'être est de nouer inlassablement les liens aujourd'hui si précieux entre les entreprises, la recherche, l'université et de faciliter les «transferts de technologie». De nombreuses entreprises de pointe se créent à Orléans, à tel point que le Centre d'Innovation et le parc technologique sud sont totalement occupés. L'innovation passe désormais par nombre de petites - voire de très petites - entreprises, alors qu'elle paraissait hier être l'apanage des grandes unités. Tout ce que nous pouvons faire pour aider à la création et au développement de ces nouvelles entreprises va assurément dans le bon sens.

28 octobre. Jean-Claude Porthault, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle et moi-même sommes reçus par Louis

Schweitzer, président directeur général de Renault. Notre objectif est clair: exprimer notre profond attachement aux deux sites de La Source et de Saint-Jean-de-la-Ruelle; obtenir que les engagements pris par l'entreprise TRW dans le cadre des accords qu'elle a passés avec Renault soient respectés; défendre la totalité des emplois, ce qui suppose l'arrivée d'activités nouvelles sur le site de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Se battre pour l'emploi, c'est soutenir la création et l'accueil de nouvelles entreprises. Mais c'est aussi défendre l'emploi dans les entreprises qui existent. Cela vaut pour Renault comme pour CIT-Alcatel à Ormes.

2 novembre. Suite au rapport de Jean-Claude Maurizot, adjoint chargé de l'emploi, le conseil municipal a décidé la création de 200 «emplois-jeunes» à Orléans. Je précise que ce chiffre n'intègre pas les «emplois-jeunes» qui seront créés, en outre, à l'initiative de différents services de l'Etat dans notre ville. Ces «emplois-jeunes» ont donné lieu - ici ou là, à quelques critiques. Je constate cependant que la plupart des villes répondent à l'appel. Nous connaissons l'ampleur du chômage. Nous savons que la croissance la plus forte que l'on puisse envisager ne permettrait pas de le résorber rapidement. Nous savons aussi que le mouvement spontané de l'économie ne crée plus le «plein emploi», loin s'en faut, et que les multiples incitations qui ont été mises en place auprès des entreprises n'ont pas eu pour effet de réduire significativement le nombre des chômeurs. Dans ce contexte, chacun mesure à quel point il est vraiment justifié de proposer à nos jeunes d'accomplir une tâche utile plutôt que de pointer à l'ANPE.

En définitive, les différentes initiatives évoquées dans ce «bloc-notes» ne sont pas contradictoires. Développer la recherche scientifique à Orléans, soutenir notre technopole, accueillir de nouvelles entreprises, défendre l'emploi dans les entreprises existantes et créer des «emplois jeunes»: toutes ces démarches sont en réalité complémentaires. Ce sont les différents aspects d'une même volonté politique pour l'emploi. ■